



TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'Evaluation finale du projet « Renforcement de la Gouvernance Locale Démocratique dans la Banlieue de Dakar à travers l'intégration des Droits de l'Enfant dans une perspective Genre ».

Octobre 2025



1. Introduction

La Fundación Educación y Cooperación (Educo), membre de l'Alliance ChildFund est une ONG de Coopération globale et d'Action Humanitaire qui agit en faveur des enfants et pour la défense de leurs droits, spécialement le droit à une éducation de qualité.

Educo travaille avec les enfants et leur entourage pour une société plus juste et équitable en vue de construire un monde où tous les enfants jouissent pleinement de leurs droits et vivent en toute dignité.

Présente au Sénégal accompagne les enfants et leurs communautés pour leur plein épanouissement en luttant contre la pauvreté et les inégalités. L'organisation intervient principalement à Dakar et Kolda, dans les domaines de l'éducation, la formation, la protection de l'enfant, la gouvernance, le plaidoyer, les moyens de subsistance, la santé, la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Chaque année, Educo touche directement plus de 64 000 personnes, dont 7 126 enfants et jeunes, et investit ses propres fonds pour renforcer l'impact et la durabilité de ses actions.

Depuis novembre 2023, le bureau Sénégal en partenariat avec ENDA Jeunesse Action met en œuvre le projet de Gouvernance locale participative pour les droits de l'enfant à Guinaw Rail Sud Banlieue de Dakar financé par la mairie de Barcelone.

L'action promeut la gouvernance démocratique locale qui intègre les droits de l'enfant par la participation d'organisations représentant les enfants, les femmes, la communauté et les entreprises dans la gestion des affaires de la municipalité de Pikine Guinaw Rail Sud. 3 axes d'intervention :

1. La municipalité (porteuse de devoirs) sera accompagnée dans sa volonté d'établir des processus de planification et de mise en œuvre de politiques publiques qui prennent en compte les droits de l'enfant, en mettant l'accent sur la participation des enfants et le respect de l'égalité des sexes. De plus, les élus seront formés à l'élaboration d'une stratégie municipale de protection de l'enfance, avec l'élaboration et la validation de lignes budgétaires dédiées.
2. Renforcement des capacités des enfants et des adolescent-e-s (porteurs de droits) afin qu'ils/elles participent aux processus de politiques publiques qui les concernent et sensibilisation au niveau communautaire pour que leur participation soit garantie, en particulier celle des filles.



3. Les porteurs de responsabilité : conseils de quartier, organisations communautaires de base, marraines de quartier, entreprises, etc. seront formés et habilités à participer à la gouvernance démocratique locale et à soutenir l'importance de la mise en œuvre des droits de l'enfant.

Il est important de noter que les activités du projet ont été mise en œuvre avec la pleine implication des participant (e)s du projet et les partenaires de mise en œuvre tel que : le conseil municipal de Guinaw rail sud, les organisations d'enfants (25 clubs d'enfants, le Conseil Municipal des Enfants (CME), 25 conseils de quartiers, les marraines de quartier Badienou gokh, les femmes membre des VSLA le comité municipal de protection de l'enfant Comité communal de protection de l'enfant(CCPE).

Dans l'optique de mesurer l'impact du projet sur l'ensemble des parties prenantes, de mesurer le niveau d'atteinte des résultats ainsi que de capitaliser les bonnes pratiques et leçons apprises, une évaluation finale sera réalisée du 1^{er} au 30 novembre 2025.

2. Contexte

Bien que l'État ait signé, ratifié et intégré dans sa législation les principales conventions internationales et régionales relatives aux droits des femmes, l'indice d'inégalité entre les sexes reste élevé au Sénégal, qui se classe 125e sur 162 pays. L'accès à l'éducation reste inégal. Alors que 25% des hommes adultes ont achevé un cycle complet de scolarité, les femmes adultes représentent moins de 12% et sont les filles les plus exposées au risque d'abandon scolaire. La participation des femmes au marché du travail est de 50,3%, contre 69,4% pour les hommes¹. L'élimination de la violence basée sur le genre reste un défi majeur, et la prévalence du mariage des enfants est de 31 % avant l'âge de 18 ans et de 8,5 % avant l'âge de 15 ans. La prévalence des mutilations génitales féminines chez les femmes âgées de 15 à 49 ans est de 22,7 %². L'analyse des rapports de genre montre qu'au Sénégal, les contraintes socioculturelles sont un des facteurs bloquant la réalisation des droits des enfants et surtout celle des filles.

En ce qui concerne les droits des enfants, parmi les plus violés figurent : le droit à la protection, le droit à l'éducation et le droit à la participation. Culturellement, on considère que les mineurs, et surtout les filles et les adolescentes, n'ont ni l'expérience, ni les connaissances, ni la compréhension nécessaire pour participer directement aux

¹ https://www.anse.senegal.gov/index.php?option=com_rapports&view=rapports&Itemid=411

² https://luxdev.lu/files/documents/Genre_SEN_vF.pdf



décisions importantes qui influencent leur vie, et encore moins pour en assumer la responsabilité. Ainsi, le principe de la participation des enfants à la vie sociale, économique et politique, mentionné dans les articles 12, 13 et 15 de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), et les articles 4, 7, 16 et 31 de la charte africaine des droits et du bien-être des enfants est peu pris en compte tant dans les textes institutionnels locaux que dans les politiques publiques, alors qu'il est fondamental pour changer réellement la situation dans un contexte de précarité et de crise économique accentué par la pandémie de COVID-19 ces trois dernières années.

Afin de répondre à cette situation vécue par les enfants et particulièrement les filles, le projet prévoit d'intervenir en impliquant ainsi les titulaires d'obligation (municipalité), les titulaires de droits (enfants) et les titulaires de responsabilités organisations communautaires de bases (OCB) et entreprises

Depuis 2018, Educo est en partenariat avec Enda Jeunesse Action dans la mise en œuvre de différents projets tel que : « le Projet pour l'intégration de la perspective du genre dans les mécanismes et les structures de gouvernance pour la réalisation du droit à l'éducation secondaire des filles et des adolescentes au Sénégal ». (GENeRER) financé par la Coopération Basque et le projet Renforcement de la Gouvernance Locale pour la réalisation des droits de l'enfant (REGOLDE) financé par AECID ; et pendant la COVID 19, la sensibilisation et l'accompagnement des communautés)

Pour ce projet, ENDA Jeunesse Action est responsable de la mise en œuvre du projet sur le terrain : recrutement des animateurs, des formateurs et des consultants, coordination avec les administrations et les communautés locales, relations institutionnelles au niveau local, présence permanente dans le champ d'action du projet (municipalité et communauté), mise en œuvre des activités, préparation des rapports techniques et financiers. Sa zone d'intervention dans le cadre du projet couvre les 25 quartiers de la municipalité de Pikine Guinaw Rail Sud, qui sont ses zones naturelles d'intervention et où elle dispose de bureaux et de personnel qualifié.

La convention entre Enda JA et Educo a déterminé l'étendue de leurs responsabilités.

De même, Enda JA va créer et dynamiser la commission et les sous-commissions pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet, les espaces pour la gestion conjointe et la responsabilité de l'initiative avec les institutions publiques et les communautés (avec une attention particulière aux enfants et aux femmes). Enda JA est responsable de la coordination avec les administrations publiques locales (régionales, départementales et municipales) et va participer aux cadres de concertation locaux qui sont importants pour le projet (décentralisation territoriale, protection de l'enfance et éducation). Elle va coordonner également avec d'autres organisations locales au sein de plateformes et de réseaux afin de générer des synergies, d'améliorer l'efficacité des actions, d'échanger des expériences et des bonnes pratiques et de diffuser l'initiative. Avec les chefs d'entreprise locaux, Enda



Jeunesse Action mettra en œuvre sa stratégie de recherche-action participative pour intégrer leurs responsabilités dans l'éducation et le bien-être des enfants et des jeunes.

La municipalité a facilité les activités avec les élus, est disponible pour écouter les propositions des enfants, des femmes, des acteurs communautaires et des entreprises, et intégrera et développera également un plan d'action envers les enfants qui tienne compte de leurs besoins et de leurs désirs, avec une attention particulière aux besoins des filles et des adolescentes.

La pérennisation des acquis du projet est garantie par l'institutionnalisation des processus et la création du Comité Municipal de Protection de l'Enfance pour assurer la durabilité des résultats. Le projet a mis un accent particulier sur le renforcement des capacités des élus pour permettre à la collectivité territoriale de Pikine Guinaw Rail Sud d'assumer pleinement les compétences qui lui ont été transférées par l'Etat, notamment en matière de protection de l'enfance et d'égalité des sexes. En outre, la collectivité territoriale est représentée au sein du Comité de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation (CESE) par le sous-préfet de Pikine qui a assuré la présidence.

3. Brève description du projet

| | |
|------------------------------------|---|
| Titre | <ul style="list-style-type: none">○ Renforcement de la Gouvernance Locale participative pour le respect des droits des enfants dans la banlieue de Dakar |
| Demandeur | <ul style="list-style-type: none">○ Fundacion Educacion Y Cooperacion (Educo) |
| Codemandeur | <ul style="list-style-type: none">○ Enda Jeunesse Action |
| Bailleur | <ul style="list-style-type: none">○ Mairie de Barcelone |
| Période | <ul style="list-style-type: none">○ 1er Novembre 2023 au 31 Décembre 2025 |
| Budgets (Euro) | <ul style="list-style-type: none">○ Global : 159 458,22 €○ Subvention de la mairie : Année 1 : 60 000 € Année 2 : 60 000€ |
| Cibles | <ul style="list-style-type: none">○ 40 Membres du Cadre Communal de Protection de l'Enfant○ 525 Enfants membres des clubs d'enfants et gouvernements scolaires○ 2452 Élèves des 10 écoles de la commune (2 écoles publiques et 8 écoles communautaires)○ 60 Membres des conseils municipaux des enfants○ 7 services locaux décentralisés○ 30 Marraines de quartier Badienou gokh |
| Partenaire de mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none">○ Enda jeunesse Action, la ville de Guinaw Rail Sud,○ 11 Conseils de quartier, 50 organisations communautaires de base○ 5 Entreprises locales |
| Objectif global | <ul style="list-style-type: none">○ Renforcer la gouvernance locale démocratique dans la banlieue de Dakar à travers l'intégration des droits de l'Enfant dans une perspective de genre. |



| | |
|---------------------|--|
| Objectif spécifique | <ul style="list-style-type: none">■ Améliorer la gouvernance locale à Guinaw Rail Sud qui prenne en compte le droit des enfants intégré à la perspective du genre avec la participation communautaire■ |
| Résultats | <ul style="list-style-type: none">■ Résultat 1 : La commune de Guinaw Rail Sud prend en compte l'approche de droits des enfants en intégrant la perspective de genre dans sa structure de gouvernance locale au travers d'approches communautaires participatives actives.■ Résultat 2 : Les filles, enfants/adolescent-e-s participent dans la définition de politiques publiques locales■ Résultat 3 : La gouvernance démocratique locale est renforcée grâce à la participation des OCB, des conseils de quartiers et d'entreprises qui ont intégré le droit des enfants et l'aspect genre |

4. Justification de l'étude

Le Projet « Renforcement de la Gouvernance Locale Démocratique dans la Banlieue de Dakar à travers l'intégration des Droits de l'Enfant dans une perspective Genre », mis en œuvre de novembre 2023 à Décembre 2025 dans la commune de Guinaw rail Sud, vise à renforcer la gouvernance locale démocratique avec intégration des droits de l'Enfant et la perspective genre. Dans ce cadre, une évaluation finale externe est essentielle pour garantir l'objectivité de l'analyse, renforcer la transparence et la redevabilité envers les bailleurs et les participant (e)s.

Elle permet de mesurer l'impact réel du projet, d'identifier les changements durables et de capitaliser sur les bonnes pratiques et les leçons apprises.

Cette évaluation constitue également un outil stratégique de plaidoyer, en appuyant la mobilisation de ressources et l'élaboration de politiques publiques en faveur des droits de l'Enfant.

En somme, elle assure que les efforts déployés produisent des résultats tangibles et durables, tout en orientant efficacement les futures interventions.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Titulaires de droits (bénéficiaires directs)

· 25 Clubs d'enfants, 1 conseil municipal des enfants qui constitue la cible principale du projet

Titulaires de responsabilités



- 60 Élus locaux et membres des conseils municipaux ;
- 25 conseils de quartiers, 30 marraines de quartiers (Badienou gokh) et leaders communautaires. (Imams, comité de gestions des écoles)

Titulaires d'obligations et partenaires stratégiques

- 2 Autorités territoriales et administratives ;
- 5 Services techniques déconcentrés (développement social, jeunesse, éducation, santé, police) ;
- Organisations partenaires : Educo, la commune, Enda Jeunesse action

Le Comité de coordination de l'évaluation, qui devra être composé du personnel responsable SEAR Educo et celui d'Enda, des coordinateurs de projet, des partenaires et des détenteurs de droits (en particulier les enfants): d'autant plus qu'il s'agit d'un projet de participation des enfants

Ce comité sera chargé de valider et de superviser la mise en œuvre qualitative de l'ensemble du processus, de communiquer les résultats et de donner suite aux modifications découlant des recommandations de l'analyse.

Les rôles spécifiques de chaque membre au sein du processus devront être définis.

5. Objectifs de l'évaluation

5.1. Objectif général

Produire une information de qualité sur le niveau d'atteinte des indicateurs d'objectifs et de résultats, le rapport cout/efficacité de l'action (efficience et efficacité), les forces, faiblesses dans l'implémentation du projet, les leçons tirées, les effets et la durabilité des actions afin de formuler des recommandations pertinentes pour l'amélioration dans la mise en œuvre des projets futurs.

5.2. Objectifs spécifiques

L'évaluation doit permettre de :

- 1) Apprécier la cohérence, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, les effets, la durabilité ainsi que la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du projet.
- 2) Identifier les forces et les faiblesses, les leçons apprises, les meilleures pratiques et les pratiques innovantes de la mise en œuvre du projet



- 3) Documenter les bonnes pratiques dans le cadre de la mise en œuvre globale du projet
- 4) Formuler des recommandations pertinentes pour assurer la durabilité des réalisations du projet et l'amélioration des projets futurs.

6. Critères et Questions d'évaluation

Cette évaluation finale devrait répondre aux questions reparties dans les critères de l'OCDE. Les critères retenus sont :

| Critères | Questions |
|------------|---|
| Cohérence | <ul style="list-style-type: none">■ Le travail est-il effectué avec les institutions compétentes en la matière et/ou avec celles qui ont des autorités en matière d'équité entre les sexes ?- Y'a-t-il eu une coordination spécifique avec les organisations travaillant dans le domaine de l'équité des genres ? |
| Pertinence | <ul style="list-style-type: none">- L'intervention correspond-elle à une priorité, selon les besoins des titulaires de droits ?- Y avait-il une correspondance entre l'objectif du projet et le problème auquel il devait répondre ?- La conception du projet est-elle adéquate pour répondre au/x problème/s auxquels il s'affronte ? |
| Efficacité | <ul style="list-style-type: none">■- Quel est le niveau d'atteinte des résultats et leur contribution aux objectifs du projet.- Dans quelle mesure les résultats du projet ont contribué aux effets escomptés ?- Les mesures nécessaires ont-elles été établies pour suivre de manière différenciée les progrès réalisés par les filles/adolescentes/femmes et les garçons/hommes ? |
| Efficience | <ul style="list-style-type: none">- Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et temps) investies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des réalisations faites par le projet ?- Existe-t-il un budget concret pour la mise en œuvre d'activités spécifiquement liées au genre ?- Les approches dans la mise en œuvre ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ? les ressources utilisées ont-elles été suffisantes ? existait-il une possibilité d'optimisation des ressources autrement ? |



| | |
|---------------|--|
| Effets/Impact | <ul style="list-style-type: none">- L'intervention a-t-elle contribué à atteindre l'objectif proposé ?- Quels sont les effets immédiats du projet ?- Des impacts négatifs imprévus se sont-ils produits sur la population participante ainsi que sur les autorités locales ?- Les besoins spécifiques de protection et les intérêts stratégiques des femmes, des filles, des garçons et des hommes de tous âges ont-ils été satisfaits ? |
| Durabilité | <ul style="list-style-type: none">- Comment le projet a contribué à accroître la continuité et la durabilité de l'éducation pour les filles et les garçons touchés.- Dans quelle mesure les capacités nationales et des communautés au niveau de la cohésion sociale ont-elles été renforcées ? Les capacités développées et/ou renforcées ont-elles produit des effets durables ?- La complémentarité, la collaboration et la synergie entre les partenaires au développement notamment avec les associations tierces, les collectivités territoriales, seront-elles durables ?- Existe-t-il des stratégies de durabilité pertinentes pour la continuité des actions du projet ? |
| Genre | <ul style="list-style-type: none">- Comment le projet a contribué à renforcer l'équité et de l'égalité des sexes dans la vie économique de Guinaw Rail Sud- Comment les groupes vulnérables ont été associées au projet ?- Les femmes, les filles et les adolescentes ont-elles été impliquées dans les activités de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation ?- La participation égale des hommes et des femmes/filles/adolescentes a-t-elle été réalisée et/ou encouragée/assurée ? |

7. Méthodologie

L'approche méthodologique de la présente évaluation devrait être participative, inclusive à toutes les étapes de la mission avec l'implication de toutes les parties prenantes y compris les participant (e)s. L'évaluation sera externe et sera réalisée par un consultant recruté à cet effet. Le consultant devra faire une analyse critique des présents termes de référence et développer une méthodologie appropriée pour



conduire la mission en fonction des objectifs assignées à la mission et les informations à fournir.

Par ailleurs, Educo dispose d'une Théorie du Changement qui définit les Résultats d'Impact Social (RIS) visés au niveau global. Pour ce faire Educo dispose d'un questionnaire d'impact social qui sera intégré dans la méthodologie de l'évaluation.

7.1. Etapes de la mission

Le/la consultant/e devra proposer un protocole qui donne plus de détails sur la méthodologie d'échantillonnage, les outils et méthode de collecte, le contrôle qualité des données, ainsi que la production du rapport. L'approche méthodologique devra intégrer les étapes suivantes :

7.1.1. Etape préparatoire (10 jours)

Elle comprend les diverses activités nécessaires au succès de la mission de terrain, notamment la rencontre de cadrage avec le commanditaire, la revue documentaire, la planification de la mission, l'échantillonnage, l'élaboration des outils de collecte des données, etc. Le principal résultat de cette phase sera une note de démarrage où est expliquée en détail la méthodologie et l'approche d'enquête statistique prévues à partager avec l'équipe technique de l'évaluation et à discuter avant la mission de terrain.

7.1.2. Etape de collecte des données (10 jours)

Elle comprend les rencontres avec les parties prenantes, les entretiens individuels ou collectifs, la collecte de données quantitative et qualitative, etc. Cette phase devrait inclure des échanges réguliers avec l'équipe de coordination de l'étude. Un rapport de collecte de 03 pages maximum de la phase terrain présentant le niveau atteint dans la collecte ainsi que les difficultés rencontrées, toute chose qui permettra à l'équipe de coordination de prendre des dispositions pour résoudre certaines difficultés s'il y a lieu.

7.1.3. Etape d'analyse et de rédaction (8 jours)

Elle consistera à un approfondissement des éléments présentés et convenus lors du débriefing à la fin de la phase terrain. Concernant l'analyse des résultats, l'aspect genre devra être pris en considération et clairement illustré dans le rapport. Le principal



résultat de cette phase sera un rapport provisoire de 50 pages maximum hors annexes.

7.1.4. Finalisation du rapport (2 jours)

Cette étape comprend les échanges de suivi sur les ajustements nécessaires pour rendre le rapport final.

7.2. Rôles et Responsabilités

Le tableau ci-dessous présente les rôles et responsabilités du consultant et du commanditaire dans le cadre de la mission.

| Phase | Activités | Participants |
|---------------------------------|---|--|
| Phase préparatoire | <ul style="list-style-type: none">✓ Organiser la rencontre de cadrage✓ Mettre à disposition du consultant l'ensemble de la documentation disponible,✓ Mettre à la disposition du consultant toute information utile | Equipe Educo Equipe Enda JA |
| | <ul style="list-style-type: none">✓ Revue documentaire✓ Planification de la mission✓ Échantillonnage✓ Élaboration des outils de collecte des données✓ Elaborer un protocole d'étude✓ Rédiger une note de démarrage | Consultant |
| | <ul style="list-style-type: none">✓ Validation du protocole de l'étude | Equipe Educo Equipe Enda JA |
| | <ul style="list-style-type: none">✓ Recherche d'autorisation auprès des autorités | Consultant Equipe Educo Equipe Enda JA |
| Phase de collecte des données | <ul style="list-style-type: none">✓ Former les agents de collecte✓ Faire les rencontres avec les partenaires✓ Faire des entretiens individuels✓ Rédiger une note de restitution de la mission terrain✓ Elaboration et soumission du rapport de collecte des données | Consultant |
| Analyse et rédaction de rapport | <ul style="list-style-type: none">✓ Traitement et analyse des données en prenant en compte l'aspect genre✓ Rédaction de rapport | Consultant |
| | Lecture et observations sur le rapport | Equipe Educo Equipe Enda JA |
| Finalisation du rapport | Prise en compte des observations | Consultant |



■ 7.3. Plan de travail

Le consultant devra proposer un plan de travail détaillé faisant ressortir le calendrier de la mission, les personnes impliquées à chaque étape (préparation et conception, collecte et analyse des données, communication et partage des résultats aux parties prenantes), les temps de travail (jours) pour chaque acteur concerné ainsi que les délais de livraisons des livrables. Le plan de travail doit être assez clair et devra permettre d'avoir une certaine cohérence avec les profils impliqués dans la mission.

8. Produits livrables

Le consultant doit livrer les produits suivants :

- (i) Un protocole de l'étude expliquant l'approche méthodologique (échantillonnage, des questionnaires et guides d'entretiens, outils d'analyses) du consultant pour l'atteinte des objectifs spécifiques de la mission sur la base d'une étude documentaire préliminaire.
- (ii) Un rapport de collecte faisant ressortir le niveau de saturation de l'échantillon et de l'information qualitative, les difficultés rencontrées et les propositions d'amélioration
- (iii) Un rapport provisoire de l'évaluation du projet ;
- (iv) Un rapport final tenant compte des commentaires au rapport provisoire.
- (v) La compilation d'au moins une fiche de bonne pratique et d'histoire de vie.
- (vi) Une liste d'annexes comprenant :
 - Un Tableau avec des valeurs de l'évaluation finale pour chacun des indicateurs d'impact et de résultat (objectifs généraux et spécifiques) et réalisations (résultats) envisagé dans la matrice du cadre logique (remplir le cadre logique du projet)
 - La base de données de l'étude.
 - Pour les entretiens l'ensemble des documents transcrits
 - Listes des participants à chaque étape de l'étude.

NB : le rapport de l'étude doit contenir les éléments suivants :

- Résumé Exécutif
- 1. Introduction
 - *Contexte*
 - *Objectifs de l'évaluation*
 - *Critères d'évaluation*
 - *Plan de travail, chronogramme...*

- *Conditions et limites de l'évaluation*
- 2. Méthodologie de l'évaluation
 - *Approche méthodologique*
 - *Description des techniques employées dans le processus d'évaluation*
- 3. Analyses et Conclusions par critère d'évaluation
 - *Pertinence*
 - *Cohérence*
 - *Efficacité*
 - *Efficience*
 - *Impacts (effets)*
 - *Durabilité*
 - *Genre*
- 4. Leçons apprises et bonnes pratiques
 - *Leçons apprises*
 - *Bonnes pratiques*
- 5. Conclusions et Recommandations
- 6. Annexes
-

9. Délimitation géographique.

L'étude devra couvrir la zone d'intervention du projet la commune de Guinaw rail sud.

10. Confidentialité et respect des normes institutionnelles.

Dans le cadre de cette mission, le ou la consultant(e) doit veuillez au strict respect de la confidentialité des données qui seront collectées et préserver l'intégrité des informations (documents, entretiens, bases de données) qui lui sont fournies pour l'étude, tout en s'engageant à les garder confidentielles.

Il est entendu que tous les produits générés dans cette étude appartiennent au consortium et que le consultant ou la consultante cède tous les droits, les informations recueillies et les produits générés.

Le/ la consultant/e et/ou toutes les personnes impliquées ont obligation de se soumettre également à toutes les procédures de la "Politique de protection et de bientraitance envers les enfants" et à son code de conduite, le **respect de la politique PSEAH** et celles des organisations membres du consortium qui régit toutes les personnes travaillantes, directement ou indirectement pour la Fondation, ce qui inclut la signature, l'acceptation et l'application par la personne ou l'équipe dans tout le processus de la mission.



Par ailleurs au cours de la mission ou à tout moment après l'expiration ou la résiliation du contrat, le/la consultant/e et son équipe ne doivent divulgues à qui que ce ne soit ni utiliser les informations confidentielles qu'ils ont obtenues ou peuvent avoir obtenues dans le cadre du présent contrat concernant les organisations membres du consortium, les partenaires locaux, les personnes interviewées ou toute autre personne associée au processus.

Les droits d'auteur et de publication des documents produits par le consultant dans le cadre de ce contrat appartiennent à Educo.

Le/a consultant/e, doit être disponible pour répondre à toute coordination imprévue et au moment où elle est requise.

11. Profil du ou de la consultant(e)

Le ou la consultant(e) doit remplir les conditions d'éligibilité suivantes :

- Avoir un diplôme universitaire d'au moins BAC+3 en sciences sociales, statistiques ;
- Expériences dans le domaine de la gouvernance locale de la protection de l'enfant et l'autonomisation ;
- Avoir déjà réaliser au moins une étude dans le domaine de la gouvernance locale, de la protection de l'enfance, l'autonomisation et ou la résilience économique ;
- Avoir déjà réalisé des études pour des ONG internationales.
- Avoir des compétences dans l'utilisation des outils de collecte des données digitalisées (quantitatives ou qualitatives) ainsi que des outils de traitement et d'analyse des données ;
- Avoir une très bonne capacité rédactionnelle

■

12. Supervision du ou de la consultant (e) et apports à fournir

L'équipe de Coordination de l'étude (Equipe Educo +Enda) agiront en tant qu'équipe de facilitation consultative technique qui supervisera le travail à développer. Cette équipe fournira les informations institutionnelles nécessaires à l'étude et collaborera également pour garantir l'approche institutionnelle, ainsi que les aspects logistiques liés au travail de terrain. Cette supervision permettra également de contrôler le respect des politiques et protocoles institutionnels.

13. Présentation des offres

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cette consultation devront soumettre une proposition complète incluant :

- Une Offre technique comprenant une lettre de manifestation d'intérêt, une compréhension des Tdr, une description détaillée de la méthodologie proposée pour la conduite de la mission ainsi que les outils de collecte proposés, le CV détaillé décrivant son expertise et expérience et un Plan de Travail précis pour la



réalisation de la mission. L'offre technique doit faire apparaître clairement les parties suivantes : Compréhension de la mission, la méthodologie ainsi que le plan de travail.

- La personne pourra intégrer à son offre technique, tout document permettant de valoriser sa candidature (Exemplaires de rapports similaires produits, certificats de bonne fin d'exécution de missions similaires...).
- Une Offre financière comportant un budget détaillé pour la mission avec les différentes rubriques. La proposition financière devra comprendre d'une part les honoraires du consultant et d'autre part les détails des autres coûts de réalisation de la mission y compris les déplacements.

14. Evaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-dessous :

| CRITERES | SCORE |
|-------------------------------|------------|
| OFFRE TECHNIQUE | 80 |
| • Qualification | 10 |
| • Expérience | 15 |
| • Compréhension de la mission | 10 |
| • Plan de travail | 10 |
| • Méthodologie | 35 |
| OFFRE FINANCIERE | 20 |
| TOTAL | 100 |

15. Calendrier de la mission d'évaluation finale du projet

| Activités | Livrables | Responsables | Collaborateurs | Délais |
|---------------------------|---------------------------------------|-------------------|----------------|---------------------|
| Phase préparatoire | | | | |
| Elaboration des Tdr | Version provisoire des Tdr de l'étude | Chargée de projet | SEAR, CP | Du 20 au 21/10/2025 |



| | | | | |
|---|---|----------------|---------------------|---------------------|
| Inputs des Tdr par Educo et les partenaires | Tdr de l'étude intégrant les observations de Educo et de ses partenaires | SEAR, CP | Partenaires | 22/10/2025 |
| Finalisation des Tdr | Tdr de l'étude intégrant les observations émises | Chargée projet | SEAR, CP | 23/10/2025 |
| Validation des Tdr | Tdr final de l'étude | DP | CP | 27/10/2025 |
| Mise en place du Comité d'évaluation | Note créant le comité d'évaluation | DP | CP | 28/10/2025 |
| Publication de l'offre Recrutement du consultant | Offre de consultation lancé | RAF | Comité d'évaluation | 27/10/2025 |
| Clôture de dépôt des dossiers | Dossiers des consultants | RAF | Comité d'évaluation | 03/11/2025 |
| Recrutement du consultant (Dépouillement) | Consultant recruté | RAF | Comité d'évaluation | 05/11/2025 |
| Notification du consultant retenu | Consultant notifié | RAF | Comité d'évaluation | 06/11/2025 |
| Réalisation de l'étude | | | | |
| Rencontre de cadrage et revue documentaire | Rapport de la rencontre de cadrage + calendrier final de l'étude | | CP, SEAR | 07/11/2025 |
| Echantillonnage de questionnaires | Echantillon + questionnaires | Consultant, | CP, SERA | 07/11/2025 |
| Validation du protocole et des outils de collecte | Protocole et outils de collecte définitifs de l'étude | CP | Comité d'évaluation | 10/11/2025 |
| Formation des enquêteurs | Rapport de formation + signature et respect de la politique de sauvegarde | Consultant | Comité d'évaluation | 11/11/2025 |
| Collecte des données | Réalisation de l'enquête Rapport de collecte | Consultant | Comité d'évaluation | Du 12 au 18/11/2025 |
| Fin de collecte de données | Base de données | Consultant | Comité d'évaluation | 18/11/2025 |
| Validations des résultats | | | | |
| Production du rapport provisoire | Rapport provisoire de l'étude | Consultant | Comité d'évaluation | Du 18 au 28/12/2025 |
| Inputs interne du rapport provisoire | Rapport provisoire + amendements de l'équipe Educo et des parties prenantes | | Comité d'évaluation | 30/11/2025 |
| Intégration des inputs | Rapport provisoire revu au niveau Pays | Consultant | Comité d'évaluation | 02/12/2025 |



| | | | | |
|---------------------------------|---|------------|---------------------|------------|
| Inputs du siège | Rapport provisoire revu par le siège | | CP | 04/12/2025 |
| Finalisation du rapport | Version finale du rapport d'étude intégrant les inputs de la région et du siège | Consultant | Comité d'évaluation | 07/12/2025 |
| Validation du rapport final | Rapport final définitif de l'étude | DP+CP | Comité d'évaluation | 10/12/2025 |
| Partage à la région et au Siège | Mail de partage + poste sur la plateforme Educo | DP+CP | Partenaires | 12/12/2025 |

16. Lieu et date limite de dépôt des offres

Les candidats intéressés devront déposer leurs offres technique et financière sous pli fermé avec la mention « **RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'EVALUATION FINALE DU PROJET** « Renforcement de la Gouvernance Locale Démocratique dans la Banlieue de Dakar à travers l'intégration des Droits de l'Enfant dans une perspective Genre » dans les locaux d'Educo à Dakar ou à Kolda ou par mail :

guilado.sarr@educo.org

salimatou.sabaly@educo.org

ndioba.gueye@educo.org

joseph.nzaly@educo.org

Au plus tard le 03/11/2025 à heures 00mn.